

## DEUX RUTACÉES MAL CONNUES D'AFRIQUE CENTRALE

par R. LETOUZEY

### I. A PROPOS DE *VEPRIS STOLZII* VERDOORN ET DU GENRE *TODDALIOPSIS* ENGLER

I. C. VERDOORN dans une révision de la tribu des Toddaliées (Kew. Bull. : 389 (1926) a décrit une nouvelle espèce : *V. stolzii* Verdoorn d'après l'échantillon Stolz 2647 provenant du Tanganyika (loc. cit. : 396). Cette espèce serait caractérisée par ses tiges et pétioles glabres, ses feuilles trifoliolées, ses inflorescences en panicules axillaires et son fruit à 4 loges non cotéolé ou lobé.

A l'occasion de l'étude de diverses Toddaliées d'Afrique centrale, il a été reconnu que l'échantillon en cause (dont un isotype existe dans l'Herbier de Paris) ne portait que de jeunes fruits présentant déjà en réalité une forme tétralobée. Cette étude a également permis de constater que les divers échantillons de *Vepris orophila* G. Gilbert (Bull. Jard. Bot. Etat Bruxelles XXVIII : 380 (1958) et Fl. Congo Belge VII : 104 (1958), aimablement communiqués par l'Herbier de Bruxelles, ainsi que des échantillons de République centrafricaine dont il sera question ci-après présentaient des caractères foliaires assez identiques à ceux de *V. stolzii* Verdoorn et, pour les échantillons oubanguiens, de jeunes fruits très analogues aux précédents ; il en est de même semble-t-il pour un échantillon (Gossweiler-Carrisso n° 11 536) détenu par l'Herbier de Coimbra et également gracieusement prêté à l'Herbier de Paris.

Ces comparaisons amènent à placer *V. orophila* G. Gilbert en synonymie, à considérer que *V. stolzii* Verdoorn est connu en République centrafricaine (région de Boukoko), au Congo ex-belge (régions des lacs Albert, Edouard, Kivu et du Ruanda-Urundi), au Tanganyika (au nord du lac Nyassa) et en Angola (région de la Lunda), enfin à donner une description complète de cette espèce, les échantillons oubanguiens présentant, grâce à la sagacité du collecteur le R. P. Tisserant, fleurs mâles et femelles ainsi que fruits jeunes et matures alors que tous les autres échantillons, congolais en particulier, ne sont que fructifères.

**Vepris stolzii** Verdoorn = *V. orophila* G. Gilbert.

Arbuste ou petit arbre (atteindrait 10 m de hauteur). Rameaux gris jaunâtre à écorce plissotée longitudinalement. Feuilles normalement trifoliolées ou exceptionnellement bifoliolées; pétiole long de 2 à 10 cm, ± aplati vers le haut à la face supérieure; pétiolules remarquablement articulés à la base, longs de 5 à 15 mm, en gouttière à la face supérieure; limbe oblong-elliptique, de 5-6 cm × 2-2,5 cm à 18 cm × 8 cm, cunéiforme et ± décurrent sur le pétiolule à la base, à sommet aigu à arrondi garni d'un acumen assez large à la base, mesurant environ 1 cm de longueur, consistant un peu coriace, nervure médiane effacée et déprimée à la face supérieure, saillante au-dessous, 20 à 25 paires de fines nervures secondaires latérales peu marquées se réunissant en boucles près de la marge, réseau de fines nervures tertiaires et de nervilles étiré parallèlement aux nervures secondaires latérales. Plante dioïque avec inflorescences jusque sur les rameaux acotés atteignant 1 cm de diamètre<sup>1</sup>; inflorescences en panicules ± fasciculées et ramifiées, longues de 3 à 8 cm, à axes tomentelleux garnis de petites bractées triangulaires et ciliolées. Fleurs mâles par avortement à pédicelle tomentelleux ne dépassant guère 0,5 à 1 mm de longueur; calice petit à 4 lobes étendus ± ciliolés sur le bord; 4 pétales faiblement imbriqués dans le bouton floral globuleux qui mesure environ 1,5 mm de diamètre, pétales ovales, aigus au sommet et souvent garnis vers l'apex d'une glande résineuse; 8 étamines égales aussi longues que les pétales (3 mm); gynécée rudimentaire tomentelleux avec ovaire conique surmonté de 4 styles avortés. Fleurs femelles par avortement à pédicelle tomentelleux ne dépassant guère 2 à 3 mm de longueur; calice et corolle comme dans les fleurs mâles avec pétales un peu plus grands; 8 staminodes minuscules à la base de l'ovaire; gynécée composé d'un ovaire cylindrique, haut de 2 mm et large de 1,5 mm, arrondi à la partie supérieure, surmonté d'un stigmate claviforme ornémenté à la face supérieure de 4 sillons à peine marqués; ovaire creusé de 4 (exceptionnellement 5) loges garnies de 2 ovules collatéraux ± pendants par loge. Infrutescences, à rameaux écartés, atteignant 8-10 cm de longueur, à axes tomenteux. Fruits drupacés à pédicelle long de 5 mm environ, sphériques mais très fortement 4-lobés, de 1 cm environ de diamètre, lisses mais garnis extérieurement de glandes ± déprimées et jaunes à maturité; épicarpe très mince, mésocarpe charnu mais peu épais; 4 (exceptionnellement 5) « noyaux » formés d'un endocarpe mince et crustacé entouré d'une résille fibreuse étirée, cette résille ne recouvrant pas 2 plages semi-circulaires situées de part et d'autre de l'arête interne du « noyau »; 1 seule graine par « noyau », entourée d'un tégument brun clair (et brun foncé au niveau des deux plages semi-circulaires ci-dessus), avec embryon garni d'une radicule supère très courte et de deux gros cotylédons ovales plan-

1. En suivant la terminologie de MILDENBERG, il est utile de distinguer : « basiflorie », « cauliflorie » (*sensu stricto*) ou « trunciflorie », « ramiflorie » et « ramuliflorie » pour situer exactement la position des inflorescences et des infrutescences sur des arbres et arbustes.

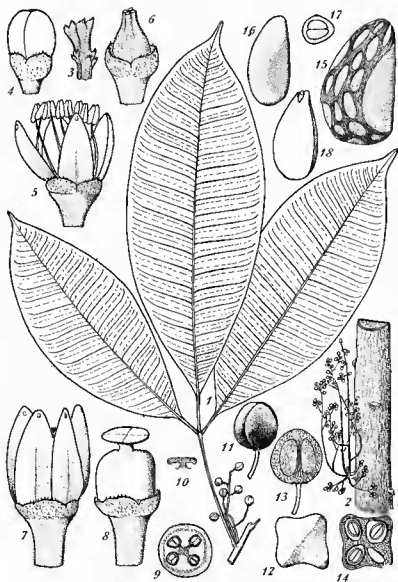


Fig. 1. — *Vepris stolzii* Verdoorn : 1, rameau feuillé avec jeunes fruits  $\times 2/3$ ; 2, rameau avec inflorescences de fleurs mâles  $\times 2/3$ ; 3, portion d'un axe d'une inflorescence  $\times 5$ ; 4, bouton floral d'une fleur mâle  $\times 7$ ; 5, fleur mâle  $\times 7$ ; 6, gynécée rudimentaire d'une fleur mâle  $\times 7$ ; 7, fleur femelle  $\times 7$ ; 8 fleur femelle avec pétales enlevés  $\times 7$ ; 9, coupe transversale de l'ovaire  $\times 7$ ; 10, coupe longitudinale du stigmate  $\times 4$ ; 11, fruit, vue latérale  $\times 4/3$ ; 12, fruit, vue de dessus  $\times 4/3$ ; 13, coupe longitudinale du fruit  $\times 4/3$ ; 14, coupe transversale du fruit  $\times 4/3$ ; 15, « noyau »  $\times 7$ ; 16, graine  $\times 7$ ; 17, coupe transversale de la graine  $\times 5$ ; 18, embryon avec un cotylédon enlevé  $\times 7$ . (1 : d'après Tisserant n° 2519 (= n° 803); 2, d'après Tisserant n° 2070 (= n° 777); 3 à 6, d'après Tisserant n° 777; 7 à 10, d'après Tisserant n° 803; 11 à 18, d'après Tisserant n° 2578 (= n° 2519 =  $\times$  n° 803).

convexes; souvent « noyaux » irrégulièrement développés et graine présente ou absente; au total de 1 à 4 graines par fruit.

Les échantillons de République centrafricaine se rapportant à cette espèce sont les suivants :

— avec fleurs mâles : Tisserant 777, mars 1948, Boukoko; 2070 (l'étiquette du collecteur mentionne : « 2070; reprise du 777 »), avril 1951, Boukoko, avec deux noms vernaculaires en dialecte lissongo : molo-mbangana (777) et mongondo (2070); 2493, avril 1953, Boukoko, kpakata en dialecte lissongo des Pygmées-babingas.

— avec fleurs femelles et fructifères : Tisserant 803, mars 1948, Boukoko; 2519 (l'étiquette du collecteur mentionne : « 2519 : jeunes fruits du 803 »), mai 1953, Boukoko; 2578 (l'étiquette du collecteur mentionne : « 2578 : reprise du 2519 »), août 1953, Boukoko, avec deux noms vernaculaires en dialecte lissongo : molo-mbangana (803-2519) et mongondo (2578).

Un problème particulier qui reste en réalité mal résolu, concernant cette espèce, est celui de la présence ou de l'absence d'endosperme. Le matériel examiné (jeunes fruits à graines non développées ou avortées, fruits demi-durs à embryon laissant un vide entre lui et le tégument, fruits mûrs à embryon remplissant la cavité séminale mais n'adhérant pas strictement au tégument) est insuffisant pour apporter une précision définitive. Absence ou présence d'endosperme distinguent respectivement en effet, d'après ENGLER, les genres *Toddaliopsis* Engl. et *Vepris* Comm. emend. A. Juss. Cette distinction est loin d'être absolue et c'est ainsi que pour le groupe des espèces malgaches considérées comme appartenant au genre *Vepris* on trouve des espèces à endosperme très réduit ou même inexistant.

Le genre *Toddaliopsis* Engl. (Pflanzenwelt Ostaf. C : 433 (1895) Pflanzenf. III, 4 : 179 et fig. 103 (1896) — Nat. Pflanzenf. 19 a : 307 et fig. 139 (1931) n'est connu quant à lui, d'une façon certaine, jusqu'à ce jour que par la seule espèce *T. sansibarensis* Engl. (loc. cit.) de la côte de Zanzibar. La verrucosité du fruit de cette espèce est un caractère intéressant mais qui pourrait être aisément considéré comme n'ayant qu'une valeur spécifique.

ENGLER dans Pflanzenw. Afr. 3.1 : 756 (1915) a classé dans le genre *Teclea* Delile deux espèces camerounaises, puis, en 1917 (dans Bot. Jahrb. 54 : 305), a décrit ces deux mêmes espèces sous les noms de *Toddaliopsis ebolowensis* Engl. et *T. heterophylla* Engl., sans aucune référence à ses citations antérieures; en 1931 (dans Nat. Pflanzenf. 19 a : 308) il a mis en doute le rattachement de ces espèces au genre *Toddaliopsis* Engl.

*T. heterophylla* Engl., récolté (avec fleurs femelles uniquement) en juin 1909 sur la montagne de Lagdo près de Garoua par Ledermann sous n° 4402, serait caractérisé par un ovaire biloculaire et pourrait de ce fait se rattacher au genre *Vepris* Comm. emend. A. Juss.; cette espèce est par ailleurs peut-être identique à l'espèce endémique du Mali décrite par CHEVALIER sous le nom erroné de *Teclea sudanica* A. Chev.; malheureusement le type de *T. heterophylla* Engl. a semble-t-il disparu.

*T. ebolowensis* Engl. récolté (avec fleurs mâles uniquement) en janvier 1911 entre la boucle du Dja et Sangmelima par Mildbraed sous n° 5494, présenterait d'après la diagnose quelque affinité avec *Vepris stolzii* Verdoorn. Bien que l'holotype ait disparu de l'Herbier de Berlin, *T. ebolowensis* Engl. reste connu par un isotype conservé à l'Herbier de Hambourg qui a aimablement mis cet échantillon à la disposition de l'Herbier de Paris. Cette espèce a également été retrouvée au Cameroun ex-britannique. Il est difficile d'établir à quel genre elle appartient mais tout rapprochement avec le genre *Toddaliopsis* Engl. resterait extrêmement hasardeux.

On peut en définitive se demander quelle est la valeur réelle du genre *Toddaliopsis* Engl. par rapport au genre *Vepris* Comm. emend. A. Juss.

#### RÉHABILITATION D'UN *FAGARA* DU GABON :

*F. BOUETENSIS* PIERRE EX R. LET. SP. NOV.

(aff. *F. buesgenii*).

La désignation des échantillons récoltés par KLAINE, au Gabon, à la fin du siècle dernier, présente souvent quelques difficultés. En effet, à l'occasion de ses premières récoltes et durant deux ou trois ans (vers 1894-1896), KLAINE a utilisé plusieurs numérotations (à partir de 1) parallèles ou successives : une numérotation pour ses envois à PIERRE (qui possédait un herbier personnel et l'a donné en 1904 au Muséum de Paris), une autre numérotation à l'occasion de chaque envoi important, effectué à peu près annuellement, directement au Muséum; au total donc 3 ou 4 numérotations. Ultérieurement, il n'a plus utilisé qu'une série pour le Muséum et dans un dernier stade les numérotations pour PIERRE et pour le Muséum se sont trouvées confondues. Tout ceci explique aisément les anomalies apparentes entre dates de récoltes et numéros d'échantillons pour les herbiers de KLAINE.

Le problème peut encore se compliquer dans certains cas particuliers. KLAINE a effectué la plupart de ses récoltes aux environs de Libreville et, consciencieusement, a souvent cherché à obtenir, d'une année à l'autre, fleurs (au besoin fleurs mâles et fleurs femelles) et fruits de la même espèce, soit sur le même individu, soit sur ce qu'il pensait être des individus appartenant à la même espèce. Mais il lui est arrivé de désigner ces récoltes par des numéros différents dans le premier cas, ou par le même numéro dans le second cas. Il semble même qu'il ait été amené parfois à se référer pour des échantillons destinés à PIERRE à des échantillons adressés antérieurement au Muséum, et inversement. PIERRE lui-même a certainement eu quelquefois de la difficulté à classer les échantillons de KLAINE et ainsi figurent sur des feuilles d'herbier, de la main de PIERRE, des indications douteuses qui ne simplifient pas le problème.

Enfin, il faut envisager que des interversions entre étiquettes et échantillons ont toujours été possibles et que des erreurs de transcription

de chiffres, concernant numérotation ou datation, ont pu se produire au cours des diverses manipulations.

De 1895 à 1898, KLAINE a récolté aux environs de Libreville (Gabon) des échantillons de *Fagara* et les a adressés soit à PIERRE, soit directement au Muséum.

Le premier envoi — effectué sous n° 79 et adressé à PIERRE — parvint à celui-ci en 1894 avec, semble-t-il, la simple étiquette manuscrite de KLAINE : « n° 79. Rameau d'arbre inconnu », sans indication de date ni de lieu de récolte. PIERRE étudie cet échantillon (en fruits), annexe à la seule part d'herbier dont il dispose une diagnose manuscrite et un schéma de fruit, rattache cet échantillon au genre *Xanthoxylum*, le compare à *X. melanacanthum* Planch. (Oliver. Flora of Tropical Africa I : 305) mais ne dénomme pas l'espèce.

Sur le registre tenu par PIERRE pour les récoltes de KLAINE on remarque après le n° 79 : « n° 80. id » ; cet échantillon, s'il a réellement existé, paraît introuvable dans les collections du Muséum.

Un second envoi, effectué sous n° 330 (1 part), parvint à PIERRE vraisemblablement en 1896, avec l'étiquette manuscrite de KLAINE : « n° 330. Rameau épineux à fruits verts un peu rosés d'un côté, Mont Bouet, 28/12/95 ». Cet échantillon paraît identique au n° 79 ; PIERRE inscrit également sur cet échantillon « *Xanthoxylum* auct. ».

Ultérieurement, KLAINE adressa directement au Muséum sous n° 346 un échantillon (2 parts), toujours en fruits, appartenant visiblement à la même espèce que les nos 79 et 330, avec l'étiquette : « n° 346. Fruits d'un arbre très épineux de 15 m dont les fleurs sont dans une planche précédente. Février 1898 », KLAINE confondant alors très vraisemblablement le n° 346 et le n° 382 ci-après.

En effet, KLAINE a envoyé sous n° 382, de 1896 à 1898, à PIERRE d'une part et directement au Muséum d'autre part, un certain nombre d'échantillons qui paraissent tous appartenir à la même espèce. Ces échantillons ont été récoltés à différentes dates, en fleurs ou en fruits, et il serait extrêmement fastidieux de publier ici toutes les annotations, toutes les surcharges et surtout toutes les contradictions manuscrites que l'on relève à leur sujet. Les anomalies que l'on peut constater se sont malheureusement étendues aux échantillons nos 79 et 330 et, à l'heure actuelle, pour essayer de clarifier la situation, on peut avancer que vraisemblablement dans l'esprit de PIERRE, à un moment donné, mais non toujours sous sa plume à d'autres moments :

1° les nos 79 et 330 représentaient une espèce particulière qu'il dénommait, en herbier, *Fagara bouelensis* Pierre.

2° les échantillons rapportés au n° 382 représentaient une autre espèce particulière qu'il dénommait, en herbier, *Fagara klaineana* Pierre<sup>1</sup>.

PIERRE différencie *F. klaineana* de *F. welwitschii* et de *F. angolensis* décrits par ENGLER en 1896, ainsi qu'en témoignent diagnose manuscrite de sa main et dessin au crayon de DELFY annexés à une part d'herbier.

1. A noter que *F. klainei* (ou *klainii*) Pierre msc. est tout à fait différent des espèces précédentes et se rattache à *F. dinklagei* Engl.

Cette même part d'herbier présente une annotation indiquant que l'échantillon n° 382 a été communiqué à l'herbier de Berlin et ENGLER l'a rattaché à *F. allissima* décrit par lui en 1911 (Botanische Jahrbücher XLVI : 405). Ultérieurement en 1915 (Die Pflanzenwelt Afrikas III-1 : 747), il rattachera *F. bouetensis* à *F. welwitschii*, tout en distinguant *F. allissima* et *F. welwitschii*.

GILBERT (Flore du Congo belge VIII : 72) place *F. allissima* Engl. en synonymie de *F. welwitschii* Engl. et, en suivant cet auteur, *F. klaineana* Pierre msc. peut être rangé parmi *F. welwitschii* Engl., les critères de différenciation de PIERRE paraissant être de trop faible valeur.

GILBERT sépare *F. rubescens* (Planch.) Engl. (= *F. melanacantha* (Planch.) Engl. de l'espèce précédente en mentionnant pour *F. rubescens* dans sa clé dichotomique : « folioles souvent pubescentes en dessous » et dans sa description : « limbe éparsément pubérulent le long de la nervure médiane à glabre en-dessous ».

KEY (Hutchinson et Dalziel, Flora of West Tropical Africa 1 : 685) englobe par contre *F. allissima* Engl., *F. welwitschii* Engl. et *F. melanacantha* (Planch.) Engl., sous la seule espèce *F. rubescens* (Planch.) Engl., groupement que l'on peut contester ou admettre, les séparations de GILBERT paraissant fondées, tout en restant de faible importance, et la distinction entre les deux espèces paraissant de plus assez nette en Afrique centrale et beaucoup plus floue en Afrique occidentale. Mais KEY, suivant ENGLER et DE WILDEMAN (Plantae bequetianae III : 23, 32 et 44) considère également *F. bouetensis* Pierre (ex Engler 1915) comme synonyme. Or cette opinion, tout comme celle d'ENGLER et de DE WILDEMAN, repose à peu près certainement sur les anomalies ci-dessus mentionnées.

Pour les échantillons Klaine 79, 330 et 346 (ainsi que pour les échantillons Trilles 49 et Fleury-Chevalier 33 566) doit être réhabilitée la dénomination *F. bouetensis* de Pierre qui fera l'objet de la diagnose ci-après. Bien que les fleurs de cette espèce restent inconnues, les caractères végétatifs permettent de différencier aisément cette espèce.

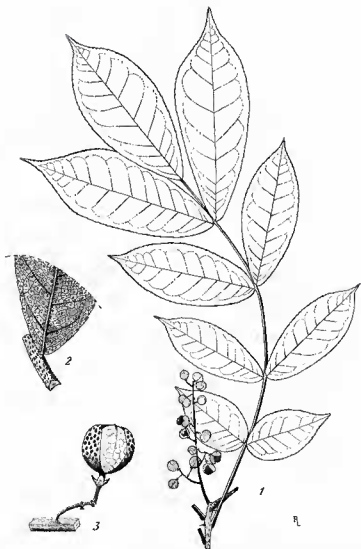
**Fagara bouetensis** Pierre msc. (in Herb. Paris); R. Let. sp. nov.

Arbuste ou petit arbre haut de 5 à 15 m. Jeunes rameaux couverts de petites lenticelles claires, allongées et en relief, épineux, à pubescence très courte (épines peu nombreuses, noirâtres, droites et perpendiculaires au rameau ou un peu courbées en arrière, comprimées latéralement, longues de 3 à 5 mm, hautes de 2 à 3 mm, larges de 1 à 2 mm; pubescence formée de poils clairs, raides, perpendiculaires à la surface des rameaux, longs de 1/10 mm, relativement peu serrés car écartés de quelques 1/10 mm) Feuilles rassemblées vers l'extrémité des rameaux, longues de 30 à 60 cm. Pétiole long de 8 à 12 cm; gaine légèrement renflée et noirâtre mais contractée à la base sur échantillon sec. Pétiole et rachis, de teinte brun clair avec de fines glandes épidermiques rouge orangé peu visibles à l'oeil nu sur échantillon sec, aplatis et canaliculés sur la surface supérieure, normalement inermes, parfois épineux avec des épines analogues à celles

des rameaux, couverts d'une pubescence analogue à celle des rameaux mais plus visible. 4 à 6 paires de folioles opposées ou exceptionnellement subopposées et 1 foliole terminale  $\pm$  articulée au sommet du rachis et distante de quelques centimètres de la dernière paire de folioles; limbe légèrement asymétrique. Folioles sessiles (ou à pétiole extrêmement court d'un mm de longueur), les inférieures ovées ou ovées-oblongues de  $8 \times 4$  cm, les moyennes elliptiques-oblongues, les supérieures obovées-oblongues atteignant jusqu'à  $18 \times 8$  cm; base arrondie obtuse pour les folioles inférieures, arrondie cunéiforme pour les folioles supérieures, sommet du limbe avec acumen atteignant pour les plus grandes folioles  $2,5 \times 1$  cm; marge du limbe fortement crénelée, moins nettement vers le bas que vers le haut, à dents de 1 à 5 mm de longueur; 6 (sur les folioles inférieures) à 12 (sur les folioles supérieures) paires de nervures latérales arquées, formant boucles en extrémité à 3-5 mm de la marge du limbe. Nervure médiane saillante à la face supérieure du limbe. Nervures médiane et latérales de teinte brun clair, à la face inférieure du limbe, sur échantillon sec. Limbe à consistance papyracée, criblé de points translucides nombreux et de taille irrégulière, visibles à la face supérieure du limbe sur échantillon sec. Face inférieure du limbe et particulièrement nervures et nervilles couvertes d'une pilosité lâche analogue à celle des rameaux, des pétioles et rachis mais avec poils aciculaires, droits ou inclinés, atteignant presque  $1/2$  mm de longueur (particulièrement sur la nervure médiane) et écartés, sous le limbe, de  $\pm 2/10$  mm. Infrutescence terminale en panicule branchue, à court pédoncule, formant une infrutescence pyramidale (20 cm de hauteur sur 15 cm de largeur à la base) assez compacte, mais souvent infrutescence réduite à un seul axe portant à la base quelques axes secondaires. Dans l'infrutescence normale, axes secondaires inférieurs portant exceptionnellement vers la base des axes tertiaires. Fruits disposés en pseudoracèmes sur les axes, ceux-ci brun foncé, inermes, couverts d'une pubescence beaucoup plus courte et plus dense que celle des rameaux. Bractéoles de la base des pédicelles extrêmement minimes. Pédicelle articulé à la base, long de 2-3 mm, pubérent. 4 sépales suborbiculaires, à sommet légèrement aigu, atteignant moins de 1 mm, pubérents extérieurement à la base seulement. Pétales caducs (PIERRE note dans sa diagnose manuscrite : « Petala (quoad reliqua filis arachnoideis coerescita) oblonga, 3,  $1/4$  mm longa, obtusa, membranacea, glabra, « esquamota »). Folicule stipité, à stipe atteignant moins de 1 mm, subglobuleux, légèrement caréné, de  $\pm 8$  mm de diamètre, glabre, couvert de glandes de  $1/4$  mm de diamètre, espacées de moins de  $1/4$  mm; fruits rosés puis partiellement rouges. 1 graine globuleuse ou 2 graines semi-globuleuses à tégument bleu foncé métallique.

Frutex vel arbor parva (5-15 m). Ramuli verruculoso-striolati, sparsim aculeati, brevissime pubescentes; aculei parvi compressi recti vel leviter curvati. Folia ad apicem ramulorum congesta, magna (30-60 cm), imparipinnata 4-6 juga, foliola terminali supra summum jugum remota; petiolus communis semiteres supra plano-canaliculatus, rubro-striolatus, pubescens,





Pl. 2. — *Fagara bouletensis* Pierre msc. R. Let. (d'après l'échantillon Klaine 346) :  
1, rameau feuillé avec infrutescence  $\times 2/5$ ; 2, fragment du rachis et de la face inférieure d'une foliole  $\times 2$ ; 3, fragment d'un axe de l'infrutescence et fruit  $\times 2$ .

inermis vel raro aculeatus; foliolae sessiles vel subsessiles, infimae ovatae (8 × 4 cm) reliquae elliptico-oblongae usque obovato-oblongae (18 × 8 cm), paulo inaequilaterales, basi rotunda usque acuta, margine toto minute crenato-serrato, acuminatae, membranaceae, ubique pellucido-punctatae, subtus laxe pilosae; nervi laterales utrinque 6-12 procul marginem arcuati conjuncti. Paniculae terminales subpyramidales (20 × 15 cm) ramis tertiariis pseudoracemosis, vel paniculae abbreviatae; bracteolae minutissimae, pedicelli brevissimi (2-3 mm), rami et pedicelli inermes minutissime puberuli. Sepala 4 minima (1 mm) suborbicularia, ad inum puberula; petala decidua. Fructus solitarii, breviter stipitati, subglobosi (± 8 mm) paulum carinati et glabri; semen unum globosum vel semina bina semi-globosa, testa coeruleo-nigra.

Holotype (in herb. Paris) : Klaine 79, 1894; en fruits. Gabon.

Paratypes (in herb. Paris) : Klaine 330, 28 déc. 1895; en fruits. Gabon, Mont Bouet — Klaine 346, fév. 1898; en fruits. Gabon — Trilles 49, mai 1899; en fruits. Gabon, près du fleuve Udzemé — Fleury-Chevalier 33 566, mai 1917; en fruits. Gabon, environs de Libreville.

Cette espèce est donc très voisine de *Fagara rubescens* (Planch.) Engl. et de *F. wetwitschii* Engl. et n'en diffère essentiellement, mais d'une façon caractéristique, que par la pilosité lâche recouvrant toute la face inférieure des folioles.

Ainsi que le mentionne plus ou moins explicitement GILBERT (loc. cit.) et nettement AUBRÉVILLE (in Flore forestière de la Côte d'Ivoire II : 112 (1959) *Fagara rubescens* (Planch.) Engl. présente des nervures très finement pubescentes en-dessous. Sur l'échantillon Service forestier Côte d'Ivoire 389 cette pubescence est fort nette et s'étend même au limbe sur les échantillons éburnéens Martineau 284 et Aubréville 1327, mais elle reste différente de la pilosité lâche s'étendant à toute la surface inférieure du limbe de *F. bouetensis* Pierre ex R. Let.

Un rapprochement indéniable doit être établi entre *Fagara bouetensis* Pierre ex R. Let. et *F. buesgenii* Engl. (Bot. Jahrb. XLVI : 407 (1911) répandu en Nigéria de Sud et au Cameroun. Peut-être même sera-t-on amené ultérieurement à placer *F. bouetensis* en synonymie de *F. buesgenii* lorsque ces deux espèces seront mieux connues sur le terrain.

*F. bouetensis* paraît atteindre 5 à 15 mètre de hauteur, alors que *F. buesgenii* serait un « scandent shrub » en Nigéria et au Cameroun un arbuste de 0,5 à 2 mètres de hauteur. Le pétiole, le rachis et le dessous de la nervure médiane de quelques folioles de *F. buesgenii* sont toujours épineux, alors que les mêmes éléments sont toujours inermes, sauf parfois le pétiole, chez *F. bouetensis*. La pilosité de *F. buesgenii* est du même type que celle de *F. bouetensis* mais est beaucoup plus dense, plus étendue et recouvre même la face supérieure des folioles. Le fruit de *F. buesgenii* est également pubescent alors que le fruit de *F. bouetensis* paraît glabre.